

époque précise, il avoit changé d'avis; comme la punition prononcée contre une concubine qui abusoit du crédit de Yu-ming-tchou, *le savant le plus distingué de la Chine, que l'Empereur a toujours honoré de son estime & de ses faveurs.* Cette concubine aiant exercé sous les auspices *du plus savant & du plus illustre des Chinois* des concussions énormes & des injustices atroces, ses trésors après la mort de son amant, ont été confisqués au profit de l'Empereur. Peut-on avoir une preuve plus éclatante de la sagesse & de la justice d'un gouvernement qui a laissé paisiblement dévorer le peuple par une courtisane, & qui pour ne pas troubler le repos du sage Yu-ming-tchou, attend sa mort, qui vient heureusement d'arriver après 40 ans d'un ministère chinoisement vertueux, pour transporter d'un coffre-fort à un autre le prix des plus longues & des plus cruelles infamies ?

* 1 Mars
1783. p.
1 Juin
1784. p. 170.

Je ne puis m'empêcher de réfuter ici, puisque l'occasion s'en présente, un argument qu'on fait continuellement valoir pour prouver l'excellence de la constitution chinoise, & qui ne prouve rien de cela, mais bien tout autre chose dont la nation & ses partisans ne se glorifieront pas. " On observe que les Tartares en conquérant cet empire, ont adopté les mœurs & les loix de la nation subjuguée, d'où l'on conclut que la sagesse des vaincus les a sauvés des malheurs qui suivent ordinairement ces révolutions terribles, en soumettant les vainqueurs. Mais cette